

Journal des traducteurs Translators' Journal

Le documentaliste linguiste Le traducteur technique de l'avenir...

Paul Arnaud

Volume 9, Number 3, 3e Trimestre 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061108ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061108ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Arnaud, P. (1964). Le documentaliste linguiste : le traducteur technique de l'avenir.... *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 9(3), 86–92.
<https://doi.org/10.7202/1061108ar>

Le traducteur technique de l'avenir...

LE DOCUMENTALISTE LINGUISTE¹

Paul ARNAUD,
Ingénieur documentaliste.

Les différents pays sont animés d'un désir ardent de collaboration. Or, pour collaborer, il faut se connaître. Pour se connaître, il faut s'apprendre mutuellement. C'est la naissance d'une nouvelle catégorie de spécialistes que nous allons présenter.

Nous vivons à une époque de vie internationale intense. Les nombreuses organisations européennes et mondiales n'en sont qu'une preuve. La recherche de marchés extérieurs et de possibilités d'implantation par les grandes entreprises en est une autre. Enfin, le besoin de se documenter, de rechercher des informations dans les pays les plus lointains et sur les sujets les plus divers est peut-être la preuve la plus marquante.

On publie de plus en plus, non pas pour le plaisir de publier, mais parce que les sciences et les techniques prenant des proportions gigantesques, un nombre chaque jour plus important de personnes s'en occupent, ces personnes sont évidemment amenées à publier les résultats de leurs travaux.

Dans un pays quelconque de notre monde, les hommes ont besoin d'être au courant pour le plaisir de connaître autre chose que leurs activités journalières dont le domaine devient de plus en plus restreint par la spécialisation. C'est le journaliste scientifique de leur quotidien ou de leur hebdomadaire qui peut leur apporter des études documentaires sur les grandes questions scientifiques et techniques de notre temps.

D'autres hommes ont besoin d'être informés, ne serait-ce que pour éviter de gaspiller des sommes importantes à faire un travail qui a déjà été fait. Ces mêmes hommes, chercheurs, ingénieurs et techniciens doivent se tenir au courant s'ils ne veulent pas voir la valeur qu'ils représentaient après leurs études se déprécier et être rapidement réduite à

(1) Extrait de CNOF — Revue mensuelle de l'Organisation, n° 8-9, août-septembre 1963.

néant. Ces hommes vont s'adresser aux Services Documentation d'entreprises, nationaux ou internationaux, dans lesquels des chercheurs acquièrent les informations, les classent et les diffusent sous une forme assimilable par les demandeurs.

La recherche et l'exploitation de l'information, voilà le point commun qui relie des activités apparemment différentes comme le responsable du service exportation, le journaliste scientifique, le documentaliste. Les informations scientifiques et techniques sont essentiellement composées des périodiques et des livres.

Une étude de l'U.N.E.S.C.O., portant sur 1,000 périodiques scientifiques et techniques, a donné les pourcentages suivants pour les langues utilisées dans ces périodiques.

Anglais - - - - -	43,6 %
Allemand - - - - -	14,4 %
Français - - - - -	12,6 %
Russe - - - - -	8,1 %
Espagnol - - - - -	5,3 %
Italien - - - - -	3,6 %
Japonais - - - - -	1,4 %
Portugais - - - - -	1,6 %
Autres langues - - - - -	9,9 %

Nous tirons donc une première conclusion en constatant que pour le ressortissant d'un pays quelconque la recherche des informations se fera principalement dans des pays étrangers et elles seront écrites dans des langues étrangères.

La deuxième conclusion est que les principales langues scientifiques et techniques mondiales sont: l'anglais, l'allemand, le français et le russe. Nous y ajouterons le japonais dont l'importance augmentant chaque année fait que le chiffre indiqué dans le rapport de l'U.N.E.S.C.O. est certainement bien au-dessous de la vérité.

Le chercheur et l'exploitant de l'information scientifique et technique doivent donc connaître une ou plusieurs langues étrangères, les pays correspondants, les hommes de science qui y travaillent, mais aussi les hommes de science de son pays et, bien entendu, avoir une culture scientifique et technique, certes pas très spécialisée, mais très large.

Nous reconnaissons les conditions auxquelles répondent ou devraient répondre ceux que nous appelons *traducteurs techniques*. Ce dernier a pourtant une tâche nettement plus restreinte car il doit simplement assimiler un texte scientifique ou technique écrit dans une langue étrangère qui lui est remis et à le récrire de façon que le spécialiste auquel il est destiné ait l'impression qu'il a été écrit dans son propre pays.

Dans notre traducteur vivent deux êtres de langues et de façon de penser et d'agir parfois fort différentes. Son rôle est de les amener en coïncidence pour que l'un s'assimile à l'autre et qu'en fin de compte ils se comprennent.

La première condition requise d'un traducteur technique comme de

tout autre traducteur sera la connaissance intime de la langue étrangère et de sa propre langue suivant la conception de Schopenhauer dans ses remarques sur le langage: "On ne possède intimement une langue que lorsqu'on est capable non seulement de traduire des livres mais de se traduire soi-même dans cette langue".

Cette connaissance intime des langues n'implique pas seulement la connaissance des mots qui la composent et des règles pour les associer mais celle du pays et des hommes.

Pour le traducteur technique la connaissance de la langue courante est complétée par l'acquisition des terminologies particulières aux sciences et aux techniques. C'est un travail qu'on ébauche au cours des études, qu'on continue au cours d'une carrière et que finalement on ne termine jamais.

Pour le langage courant comme pour le langage technique, le traducteur doit s'imposer pour l'entretien de ses connaissances, dans le premier, au moins un séjour à l'étranger tous les deux ou trois ans, pour le second, il faut qu'au cours de sa carrière il constitue des fichiers en notant soigneusement la définition des nouveaux mots dans la langue originale, des phrases dans lesquelles ils sont employés et le ou les équivalents proposés dans la langue du traducteur.

*
*
*

Comme le chercheur et l'exploitant de l'information, le traducteur travaille sur des textes scientifiques et techniques qu'il doit assimiler. Sa culture scientifique et technique doit être suffisamment large pour comprendre des textes appartenant à des disciplines parfois fort différentes. Cette assimilation préalable du texte original pourra se faire directement ou en ayant recours à une documentation ou encore en interrogeant des spécialistes.

Dans l'un ou l'autre cas, la culture scientifique et technique du traducteur servira soit à la compréhension directe, soit à la consultation fructueuse des manuels et traités de base, soit à la préparation de questions judicieuses pour interroger le spécialiste.

Cette documentation, ce spécialiste, doivent être découverts par le traducteur avant d'être exploités par lui. Il fait donc oeuvre de documentaliste, de chercheur et d'exploitant de la documentation. Il fait encore oeuvre de documentaliste lorsque en préparant l'édition dans sa langue d'une oeuvre étrangère, il sera obligé d'adapter ou de compléter une bibliographie. Alors pourquoi ne fusionnerait-on pas tout simplement ces activités en créant le *documentaliste linguiste* qui ira former un maillon des services de documentation nationaux, internationaux et d'entreprise. Ce serait l'agent de liaison avec l'extérieur qui découvrirait, exploiterait et dans certains cas critiquerait, une masse d'informations qu'il livrerait à un ingénieur ou une autre personne très spécialisée dans une science ou une technique, lesquels examineraient les informations susceptibles d'utilisation.

Après spécialisation, notre documentaliste linguiste pourrait aussi

être inclus dans une équipe de journalistes scientifiques, collaborer dans un service de la propriété industrielle ou d'exportation et d'études des marchés. Nous ne parlerons pas des services qu'il peut rendre dans les organisations internationales, les ministères, etc. . .

Le traducteur technique est donc mal utilisé et il en souffre. Les offres d'emploi témoignent que l'on recherche plus de documentalistes linguistes tels que nous venons de le définir que de simples traducteurs.

Sur le plan matériel, le traducteur est forcément moins bien classé et moins bien rétribué que le serait le documentaliste linguiste. Tout cela ne tient qu'à une chose; l'absence de formation organisée de ces spécialistes. Certes, en possession des bases que nous venons de poser, il est possible d'acquérir une formation s'en rapprochant.

La tâche est toutefois fastidieuse par suite de la dispersion des enseignements ou de l'inexistence de certains d'entre eux. Qu'on en juge: la formation linguistique générale peut s'acquérir dans une des Écoles de Traducteurs, l'enseignement de la linguistique scientifique y est à peu près inexistant et les stages à l'étranger dans de bonnes conditions sont à peu près impossibles pour les futurs documentalistes linguistes.

Préalablement, il aura fallu préparer la licence ès-sciences pour l'acquisition de la culture scientifique et parce qu'elle est exigée pour l'admission dans la plupart des Écoles de Traducteurs.

L'enseignement des techniques documentaires existe seulement à un niveau très élémentaire dans des stages organisés par certaines associations ou sous forme d'un enseignement plus complet à l'Institut supérieur de Documentation annexé au Conservatoire des Arts et Métiers. L'un et l'autre ne donnent pas les connaissances qu'on est en droit d'exiger pour les documentalistes linguistes.

Enfin, dans une faculté de droit, les futurs documentalistes linguistes devront acquérir une formation en droit industrielle, le brevet constituant une source documentaire très importante.

Cet enseignement possible actuellement pour un postulant éventuel a les deux inconvénients majeurs d'être très dispersé et d'être incomplet.

*
*
*

L'enseignement que nous préconisons est basé sur une collaboration entre l'Université, les Associations professionnelles de Traducteurs et de Documentalistes et les Utilisateurs.

En plus de la formation proprement dite, il y a la spécialisation, le perfectionnement et l'entretien des documentalistes linguistes.

C'est d'abord aux utilisateurs de répondre à deux questions après avoir pris connaissance de la définition du documentaliste linguiste: Pensez-vous utiliser des spécialistes? Combien?

Ces renseignements permettraient de déterminer le nombre de Centres universitaires pour la formation de documentalistes linguistes.

Cette formation devrait d'ailleurs commencer au niveau de l'enseignement secondaire par exemple du Baccalauréat Mathématiques et

Techniques par la création de deux épreuves facultatives de linguistique scientifique et de techniques documentaires.

La possession de cette mention spéciale du baccalauréat serait d'ailleurs exigée pour l'admission dans les Centres universitaires.

Les jeunes gens ne poursuivant pas leurs études et possesseurs de ce baccalauréat pourraient également être directement utilisables dans les services de documentation et autres.

Dans les Centres universitaires, la formation serait divisée en :

- Formation dans le pays de l'étudiant
- Formation extérieure
- Formation spécialisée

elle comprendrait d'autre part plusieurs genres d'études :

- Préparation à la licence ès-sciences
- Études linguistiques
- Études des Techniques documentaires
- Études de droit industriel
- Spécialisation

La durée des études au Centre serait d'environ quatre années, non comprise une année de spécialisation. Les trois premières années seraient effectuées au Centre universitaire et la dernière année dans une Université étrangère.

Le diplôme de documentaliste linguiste serait délivré à l'étudiant possédant d'une part la licence ès-sciences, d'autre part les certificats d'études linguistiques pratiques, de linguistique scientifique, de techniques documentaires.

La fréquentation du cours de droit industriel serait facultative. Les étudiants devraient en outre présenter un travail effectué au cours de la dernière année d'études dans une Université étrangère.

La spécialisation aurait pour but d'orienter plus particulièrement l'étudiant dans une voie déterminée : Organisations gouvernementales ou internationales, journalisme, propriété industrielle ou sur une science et technique particulières.

Le choix des certificats de la licence ès-sciences préparé dans les Centres permettrait l'acquisition de cette culture scientifique large. On conseillerait aux étudiants dans la mesure du possible de suivre un cours technique dans un établissement local, par exemple auprès des Centres associés au Conservatoire des Arts et Métiers.

La formation linguistique porterait en première année sur la langue courante et la connaissance des pays. Elle serait sanctionnée à la fin de cette première année par le Certificat d'Études pratiques.

La formation de linguistes scientifiques serait surtout assurée par l'exécution d'un grand nombre de travaux pratiques exécutés sous

RENSEIGNEMENTS

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE publie un bulletin mensuel qui expose brièvement diverses questions d'ordre économique. Les commentaires qu'il contient intéresseront ceux qui désirent se tenir au courant de ces questions, mais qui n'ont pas le loisir de parcourir de nombreux périodiques financiers. Vous pouvez recevoir gratuitement ce bulletin en en faisant la demande à l'un de nos 606 bureaux de la Banque au Canada ou au Siège social, Place d'Armes, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE



la direction de Professeurs de langues et de spécialistes. Ces travaux pratiques seraient évidemment des traductions d'ouvrages, d'articles, de documents divers mais aussi l'établissement de bibliographies, la rédaction d'analyses.

Un exercice très intéressant pourrait être la préparation d'un cours en langue étrangère par l'étudiant ou encore d'une causerie, l'un et l'autre sur des sujets scientifiques ou techniques.

Les techniques documentaires devraient aussi comporter une partie importante de travaux pratiques (recherches documentaires, bibliographies, rédaction de bulletins, constitution de fichiers, etc...)

Bien entendu, entre chaque année scolaire, l'étudiant devrait passer au moins une partie des vacances à l'étranger, muni d'un sujet d'études qui pourrait être par exemple un reportage.

*
* *
*

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette formation dont chaque point pourrait faire l'objet d'une étude particulière. Nous poserons simplement le point de départ de la réalisation d'un tel projet: Collaboration entre l'Université, les Organisations nationales et internationales de Traducteurs et de Documentalistes et les Utilisateurs, collaboration qui pourrait être ouverte par un colloque.

La Fédération internationale des Traducteurs peut jouer un grand

rôle dans la réalisation d'un projet quel qu'il soit en organisant les stages d'étudiants dans les pays participants.

Au 1er Salon du Livre et de la Presse technique à Paris, on a parlé d'un Comité mondial des Éditeurs techniques. On est tombé d'accord sur l'utilité de traduction des livres techniques mais on a constaté la rareté des linguistes scientifiques. Les éditeurs qui seraient parmi les principaux utilisateurs de nos documentalistes linguistes seront certainement d'accord pour apporter leur collaboration.

Parmi les utilisateurs importants, nous devons encore citer les Organisations internationales qui voient la multiplication des conférences à caractère technique aller de pair avec la difficulté accrue de recrutement des spécialistes linguistes.

Parmi les meilleurs soutiens d'un projet n'y aurait-il pas la masse des traducteurs techniques indépendants, qui ayant acquis une qualification valable au bout de nombreuses années d'un travail acharné et de gros sacrifices, ne seraient pas fâchés de voir leur belle profession prendre un nouveau visage, apportant ainsi aux jeunes des débuts plus faciles, une considération accrue et par là, de meilleures conditions matérielles.

Une chose pourtant ne changera pas, c'est cette obligation pour le documentaliste linguiste de demain, comme pour le traducteur technique d'hier, de s'instruire tout au long de sa carrière, de garder un esprit curieux pour toutes les nouveautés. Cette profession n'admet pas qu'on se laisse dépasser.

En guise de conclusion, souhaitons que ces quelques lignes ouvrent les yeux des jeunes sur des activités qui tout en étant les plus mal connues, n'en sont pas moins parmi les plus captivantes et parmi les plus utiles à l'Humanité.

